

## OBJECTIFS

- Assister un responsable de groupe dans la conduite de l'activité
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial Accompagner un groupe lors des compétitions ou déplacements
- Participer à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite de l'activité

## PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 14 ans (dans l'année e l'inscription)
- Licence FFN en cours
- Etre titulaire du « Sauv'nage » (ENF1) ou satisfaire au test d'entrée en formation (une entrée libre dans l'eau, un déplacement ventral sur 25m, un déplacement dorsal sur 25m, recherche d'objet dans une profondeur supérieure à la taille du candidat)

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimal : 78 heures**

Formation en centre	Stage en situation (club)	PSC 1 (obligatoire)	Accompagnement d'un déplacement	Travail personnel
24 heures	30 heures	12 heures	4 heures	8 heures

- **3 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : participer au fonctionnement du club
  - UC2 : participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe
  - UC3 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition
- Une **formation continue** (secourisme et sécurité) est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives de l'Assistant Club.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION : 2 EPREUVES

- Epreuves écrites : deux QCM/questions courtes portant sur le fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial d'une part, et sur l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée d'autre part
- Constitution du livret du stagiaire en lien avec la participation à la gestion du groupe, l'accueil du public et la participation à la sécurité des pratiquants, et test de sécurité

## EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Un *positionnement* peut être effectué avant le début de la formation afin déterminer si le profil et l'expérience du candidat lui permettent d'être allégé de certaines heures de formation en centre.



## OBJECTIFS

- Conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" (ENF1) dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique ;
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial ;
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

## PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 15 ans (dans l'année de l'inscription)
- Licence FFN en cours
- Etre titulaire du « Sauv'nage » (ENF1) ou satisfaire au test d'entrée en formation

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 129 heures**

Formation en centre	Stage en club	Accompagnement déplacement	Travail personnel
80 heures	35 heures	4 heures	10 heures

- **7 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
  - UC2 : encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF1 Sauv'nage en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
  - UC3 : maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités
  - UC4 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée

Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF1

## MODALITÉS DE CERTIFICATION : 3 EPREUVES

- Entretien relatif au livret du stagiaire en lien avec le fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée
- Préparation et conduite de séance (30 min) en lien avec l'ENF1 Sauv'nage, suivie d'un entretien (20 min)
- Epreuves pratiques : démonstration des différentes tâches de l'ENF1 et test de sécurité

## EQUIVALENCES ET DISPENSES

Les personnes titulaires du **BF d'Assistant Club** peuvent prétendre à la dispense de l'UC4 du BF1

- Les personnes titulaires du **MSN** à jour de la formation continue du PSE1 et titulaire du titre d'évaluateur ENF1 peuvent solliciter auprès de l'INFAN, dans les deux ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'attribution du BF1 par équivalence.



## OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires ;
- Conduire des activités d'initiation et d'apprentissage sportif vers l'acquisition du « Pass'sports de l'eau" (ENF2) et du « Pass'compétition » disciplinaire (ENF3) ;
- Participer au fonctionnement du club ;
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

## PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 16 ans (dans l'année de l'inscription)
- Licence FFN en cours
- Etre titulaire du BF1 OU du BPJEPS AAN et du titre d'évaluateur ENF1
- Etre titulaire de l'ENF1 Sauv'nage » ou satisfaire au test d'entrée en formation
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 228 heures**

Formation en centre	Stage en situation (club)	Accompagnement d'un déplacement	Travail personnel
134 heures	60 heures	8 heures	26 heures

- **4 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
  - UC2 : encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différents nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF3 Pass'compétition de sa discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
  - UC3 : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
  - UC4 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées

Une **formation continue** d'un jour est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du BF2.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION : 3 EPREUVES

- Présentation d'un dossier présentant plusieurs actions dans le cadre du fonctionnement du club et de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées, et entretien (30')
- Préparation et conduite de séance (30' min) en lien avec l'apprentissage de la natation dans la logique de l'ENF au-delà de l'ENF1 Sauv'nage, suivie d'un entretien (30' max)
- Epreuves pratiques : démonstration des tâches de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, démonstration des 4 nages, des départs et des virages, test de sécurité

## EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Les personnes titulaires d'un **BP JEPS AAN** peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC2 et UC3 du BF2
- Les personnes titulaires du **MSN** à jour de la formation continue du PSE1 et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3, peuvent solliciter à l'INFAN, dans les deux ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'attribution du BF2.

## OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Concevoir le projet pédagogique de l'école de natation du club en utilisant la transversalité des pratiques et coordonner sa mise en œuvre ;
- Concevoir le plan d'entraînement et conduire des activités dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans la discipline ;
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial ;
- Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

## PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 17 ans
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du de l'ENF1 Sauv'nage
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Etre titulaire du BF2 ou du BP JEPS AAN et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 223 heures**

Formation en centre	Stage club	Accompagnement d'un déplacement	Travail personnel
130 heures	50 heures	12 heures	31 heures

- **4 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
  - UC2 : encadrer une séance, un cycle en vue d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
  - UC3 : maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités
  - UC4 : coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club

Une **formation continue** de 2 jours est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du BF3.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION : 3 EPREUVES

- Présentation d'un dossier portant sur les expériences vécues dans le cadre de la participation au fonctionnement du club et sur les activités de coordination pour la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF, suivie d'un entretien (40')
- Préparation et conduite de séance (45' min) auprès de nageurs ayant pour objectif la préparation de compétitions de niveau régional dans la discipline, suivie d'un entretien (30' max).
- Epreuves pratiques : démonstration des tâches de l'ENF3 de la discipline, entretien portant sur l'analyse du Pass'Compétition et sur la prévention des comportements à risques (10' max), test de sécurité

## EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Les personnes titulaires du **BP JEPS AAN** peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC2 et UC4 du BF3
- Les personnes titulaires du **MSN** à jour de la formation continue du PSE1 et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3, peuvent solliciter à l'INFAN, dans les 2 ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'attribution du BF2.

### OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Participer au club intégré dans son environnement territorial et à la conception de son plan de développement;
- Coordonner la mise en œuvre du projet sportif de la discipline ;
- Concevoir un programme d'entraînement nécessaire pour évoluer à un niveau national et conduire une action, du perfectionnement à l'entraînement dans le cadre d'une pratique compétitive de niveau national Jeunes
- Conduire une action de formation ;
- Assurer la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants.

### PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 18 ans (dans l'année de l'inscription) ;
- Etre licencié à la FFN ;
- Etre titulaire de l'ENF1 Sauv'nage ;
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent ;
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres ;
- Etre titulaire du BF3 OU du MSN OU d'un BEESAN ou d'un BEES 1<sup>er</sup> natation sportive et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3

### VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 454 heures**

En centre	Stage club	Stage club formateur / pôle espoir	Accompagnement déplacement	Travail perso
137 heures	160 heures	35 heures	40 heures	82 heures

- **4 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
  - UC2 : encadrer en mobilisant les connaissances scientifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en vue d'une pratique compétitive dans le cadre du programme de formation pour des jeunes de niveau national
  - UC3 : maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite des activités
  - UC4 : coordonner la mise en œuvre du projet sportif de sa discipline

Une **formation continue** de 2 jours est obligatoire tous les 4 ans pour conserver les prérogatives du BF4.

### MODALITÉS DE CERTIFICATION : 4 EPREUVES

- Dossier sur les expériences vécues dans le cadre de la participation au fonctionnement du club
- Planification, préparation et conduite de séance complète (1h30 min) auprès d'un groupe ayant pour objectif la compétition de niveau national Jeunes, suivie d'un entretien (45 minutes minimum) ;
- Test de sécurité et entretien : prévention des comportements à risque et modalités techniques de sa discipline
- Dossier sur les expériences vécues dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet sportif de la discipline au sein du club.

### EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Les enseignants OU titulaires d'un ancien BF peuvent prétendre à la dispense des UC3 et UC4 du BF4
- Les titulaires d'une licence STAPS option entraînement sportif spécialité natation peuvent prétendre à la dispense de l'exigence du BF3 lors de l'entrée en BF4.
- Les titulaires du MSN, à jour de la formation continue du PSE1 et titulaires des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 peuvent prétendre à la dispense des UC3 et UC4 du BF4
- Les titulaires du DEJEPS, à jour de la formation continue du PSE1 et titulaires des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3, peuvent solliciter, dans les deux ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'équivalence du BF4,

## OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Concevoir et diriger la mise en œuvre du plan de développement du club pour une olympiade
- Concevoir un système d'entraînement pour évoluer jusqu'au plus haut niveau de pratique dans la discipline
- Concevoir une action de formation au sein du club
- Entraîner des sportifs du niveau national jusqu'au plus haut niveau dans la discipline
- Organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants

## PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 18 ans ;
- Etre licencié à la FFN ;
- Etre titulaire de l'ENF1 Sauv'nage
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent ;
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres ;
- Etre titulaire du BF4, du DEJEPS OU du BEES 2 et titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 672 heures**

Formation centre	Stage club labellisé « formateur »	Stage Pôle France	Stages clubs labellisés « national »	Stage Comité Régional	Accompagnement déplacement	Travail personnel
257 heures	160 heures	35 heures	35 heures	35 heures	40 heures	110 heures

- **4 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
  - UC1 : diriger la mise en œuvre du plan de développement du club
  - UC2 : diriger un système d'entraînement du plus haut niveau national senior au moins dans la discipline
  - UC3 : organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants.
  - UC4 : coordonner la mise en œuvre d'un plan de formation au sein du club

Une **formation continue** de 2 jours est obligatoire tous les 4 ans pour conserver les prérogatives du BF5.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION : 4 EPREUVES

- Rédaction d'un dossier présentant le plan de développement du club et soutenance (20'+30')
- Préparation et conduite d'une séance complète (1h30 min) auprès d'un groupe ayant pour objectif la préparation des championnats de France, suivie d'un entretien (45')
- Rédaction d'un dossier portant sur l'élaboration d'un POSS au sein de la structure d'alternance
- Interventions pédagogiques de 6h non consécutives minimum et rédaction d'un dossier portant sur l'élaboration d'un plan de formation des cadres

## EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Les personnes titulaires du TC BEES2 et du BF4 peuvent prétendre à la dispense des UC1 et UC3 du BF5
- Les personnes titulaires de la partie spécifique du BEES2 et du BF4 peuvent prétendre à la dispense des UC3 et UC4 du BEE2
- Les personnes titulaires du DESJEPS et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF2 peuvent solliciter, dans les deux ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'attribution du BF5 par équivalence



## OBJECTIFS

- Concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée NFS
- Évaluer les bénéfices du programme de natation adaptée NFS
- Participer à l'éducation du pratiquant
- S'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soin
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
- Assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun

## PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Être licencié à la FFN ;
- Être titulaire du PSE1 ou son équivalent à jour de la formation continue
- Être capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres
- Être titulaire du BF3 à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à Finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation à jour de la formation continue.

## VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire : 68 heures**

Formation en centre – face à face pédagogique	Formation en centre – pratique avec les formateurs
63 heures	5 heures

- **3 Unités Capitalisables à valider** : Être capable de :
  - UC1 : contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
  - UC2 : maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités
  - UC3 : maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

Une journée de formation continue est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du diplôme.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION : 2 EPREUVES

- Rédaction d'un dossier relatif à la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet NFS d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins, suivi d'un entretien.
- QCM relatif aux différentes interventions pédagogiques portant sur les connaissances essentielles relatives à l'ensemble des caractéristiques des différentes pathologies chroniques + épreuve orale relative aux connaissances nécessaires pour l'encadrement d'une natation adaptée ainsi qu'aux connaissances liées à la sécurité dans le cadre de l'activité NFS.



## OBJECTIFS

L'INFAN organise pour les entraîneurs des clubs FFN des formations continues leur permettant d'améliorer et d'accroître leurs compétences en termes d'entraînement sur des pratiques et/ou publics spécifiques.

A ce titre, la FFN souhaite donner une place importante à la préparation athlétique dans le cadre de la formation du nageur. Un DVD lié à cette thématique a été créé, et l'INFAN organise une formation spécifique visant à optimiser l'utilisation de cet outil, en s'appuyant à la fois sur des contenus théoriques et sur des mises en situation pratiques.

## PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le participant à la formation doit intervenir dans le cadre d'entraînements réguliers de nageurs issus de toutes les disciplines de la natation.

## CONTENUS DE LA FORMATION

- Un module de préparation athlétique sur 3 jours : alternance entre développements théoriques sur la préparation athlétique du nageur et mises en situations pratiques, à l'aide du DVD.  
Une journée de ce module est spécialement consacrée à la préparation physique chez les jeunes nageurs.
- Un module « recherche scientifique » sur 1 jour : (*optionnelle*) : cette journée vise à aborder les interactions qui peuvent exister entre les observations réalisées sur les nageurs sur le terrain et la préparation athlétique de ces nageurs. Le suivi médico-sportif des nageurs est également abordé.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'un des deux modules seulement, ou bien aux deux modules combinés (pour un total de formation de 32 heures).

**➔ Rendez-vous sur dans la rubrique « Les Offres de formations INFAN/ERFAN » pour retrouver les prochaines dates de formation Préparation Athlétique du Nageur !**

